Les nouveaux programmes de première STMG

(sciences et technologies du management et de la gestion)

Présentation académique

CRETEIL 05/04/2012

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

www.ac-creteil.fr

La place de la série STG (nombre d'élèves en premières générales et technologiques dans l'académie de Créteil)

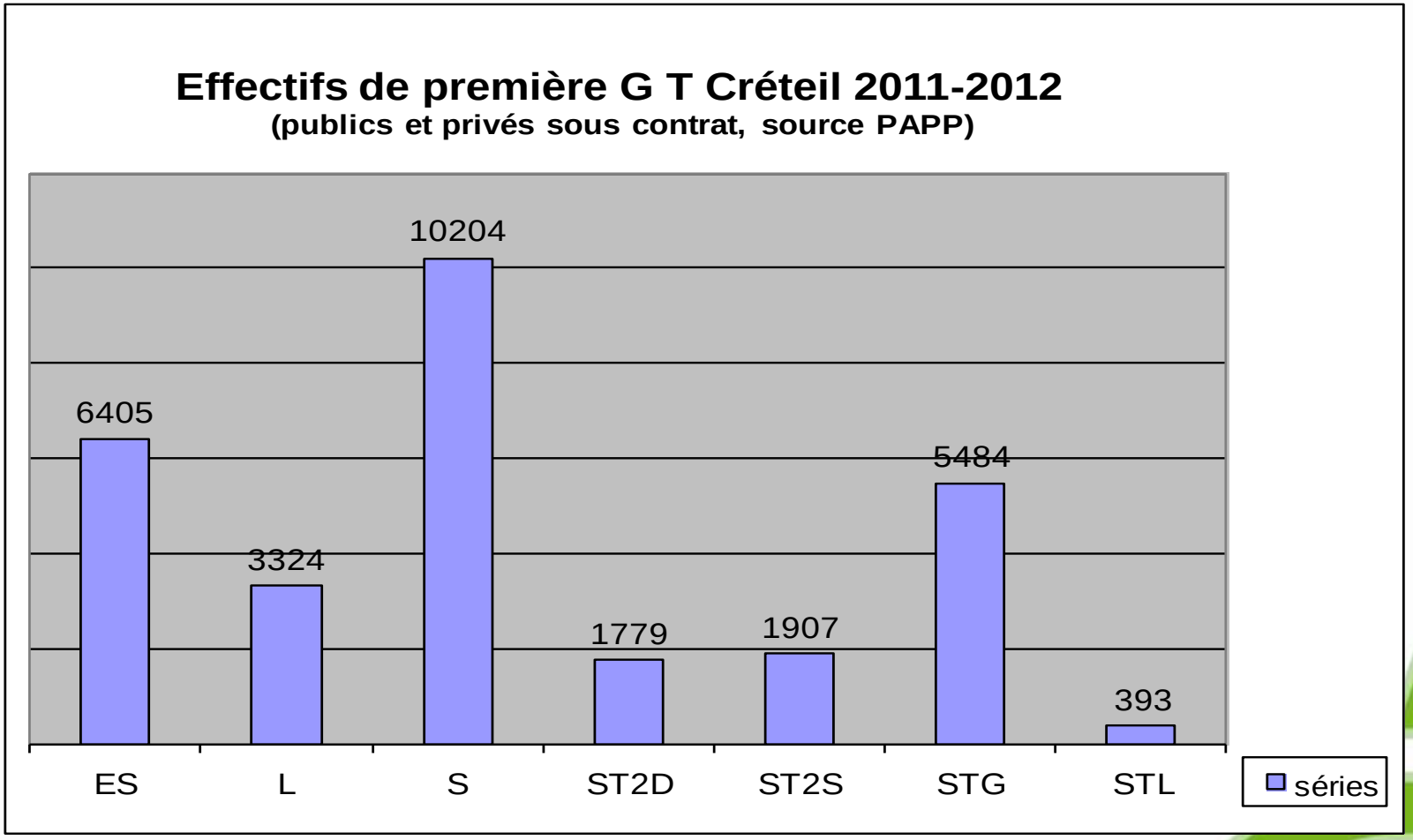

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

La place de la série STG (taux de réussite au baccalauréat)

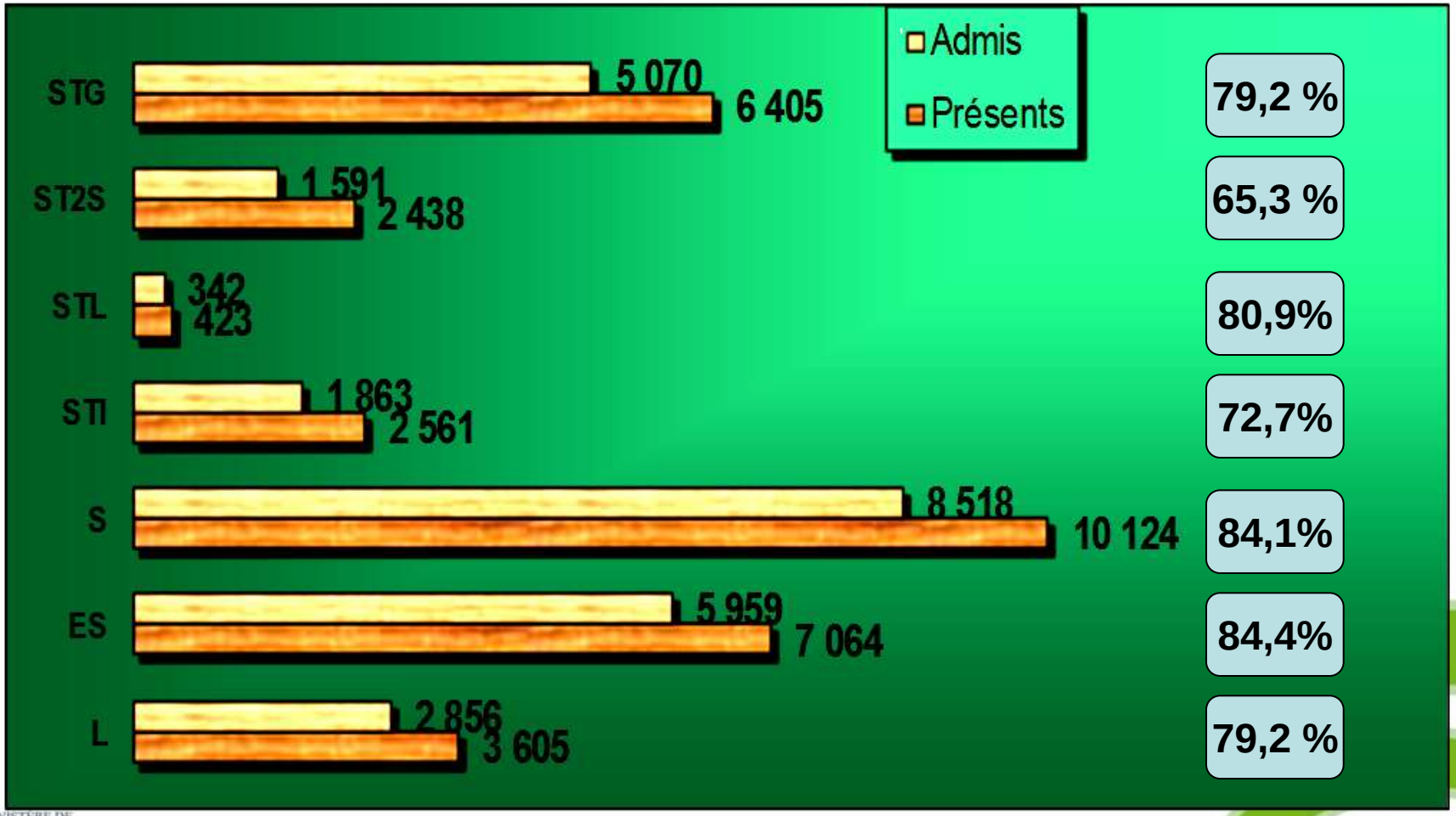

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

www.ac-creteil.fr

Les sens de la rénovation STMG : l'intégration dans la réforme du lycée

- **Améliorer la qualité de l'orientation** :
  - Reporter le choix de spécialité de la première à la terminale
  - Intégrer l'accompagnement personnalisé
  - Favoriser une orientation positive et réduire l'orientation par l 'échec
- **Améliorer la réussite dans l'enseignement supérieur** :
  - Mixer des enseignements généraux et technologiques
  - Promouvoir des parcours diversifiés dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Une classe de première STMG unique

La classe de première unique, permet de repousser en classe terminale le choix d'orientation parmi les quatre spécialités : ressources humaines et communication, mercatique, gestion et finance, systèmes d'information de gestion.
L'introduction d'un enseignement commun de sciences de gestion en classe de première d'identifier la spécialité de classe terminale et les choix d’études supérieures.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Enseignements de spécialité en terminale STMG

Gestion et finance

Construire une image de l'entreprise
Analyser la situation financière de l'entreprise
Accompagner la prise de décision

Mercatique

Mercatique et consommateurs
Mercatique et marchés
Mercatique et sociétés

Systèmes d'information de gestion

L'organisation informatisée
L'information pour agir et décider
Communiquer pour collaborer
Rechercher la performance du SI

Ressources humaines et communication

Mobilisation /motivation
Compétences/potentiel
Cohésion/conflits
Coordination/coopération

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Une série technologique exclusivement tournée vers l'enseignement supérieur

Les programmes ont été concentrés sur les notions fondamentales et les méthodes propres aux sciences de gestion afin de favoriser des poursuites d'études réussies dans l'enseignement supérieur : BTS, DUT, CPGE, DCG et universités.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Poursuites d'études

- **STS** et **IUT** (bac + 2) vers des formations à des métiers multisectoriels ou plus spécifiques (notariat, banque, assurances, professions immobilières, tourisme,…). Une fois diplômés, les étudiants peuvent entrer sur le marché du travail ou poursuivre leurs études, notamment **en licence professionnelle** (1 an) voire en master (3 ans) ou en écoles de commerce.
- **Classes préparatoires « économique et commerciale » (voie technologique)** notamment pour intégrer une école supérieure de commerce.
- **Classes préparatoires à l'expertise comptable :** diplôme de comptabilité et gestion (bac + 3), diplôme supérieure de comptabilité et gestion (bac + 5) et diplôme d'expert comptable.
- **Université** : pour préparer une licence générale (bac + 3) puis un master (bac + 5) particulièrement dans les filières propres aux sciences de gestion
- **Ecole de commerce ou école spécialisée** (bac +4 ou 5) recrutant directement après le baccalauréat (vente, notariat, tourisme,…)

Les horaires (élève) en STMG

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Sciences de gestion	**6 h**	-
Langues vivantes 1 et 2	4 h 30	5 h
Économie-droit	4 h	4 h
Français	3 h	-
Mathématiques	**3 h**	**2 h**
Management des organisations	2 h 30	3 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Histoire et géographie	2 h	2 h
Philosophie	-	2 h
Enseignement spécifique selon la spécialité retenue : •gestion et finance •mercatique (marketing) •ressources humaines et communication •systèmes d'information de gestion	-	**6 h**
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Groupes à effectifs réduits

Une **enveloppe horaire est laissée à la disposition des établissements** pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit.
Son volume est arrêté par les recteurs d'académie, en divisant le nombre d'élèves prévus au sein de l'établissement à la rentrée scolaire dans les classes de première et terminales de la série STMG par 29 et en le multipliant par 7, puis en arrondissant à l'entier supérieur.
Son utilisation fait l'objet d'une **consultation du conseil pédagogique**.

Accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé :

- en classe de première, favorise l'acquisition de **compétences propres à chaque voie de formation** tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac ;

- en classe terminale, prend appui sur les enseignements spécifiques, et sur les enseignements constituant les dominantes disciplinaires des séries concernées. Il **contribue à la préparation à l'enseignement supérieur**.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Programme de mathématiques cycle terminal STMG (BO n°6 du 9 février 2012)

Attention : l'introduction du programme ne figure par dans l'annexe téléchargeable au format pdf des contenus mathématiques…

« Le cycle terminal de la série STMG permet l'acquisition d'un bagage mathématique qui favorise une adaptation aux différents cursus accessibles aux élèves, en développant leur sens critique vis-à-vis des informations chiffrées et leur **capacité à mobiliser des méthodes mathématiques appropriées au traitement de situations issues des domaines de l'économie et de la gestion**. »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Utilisation d’outils logiciels : les outils

« Le **tableur** est un moyen puissant d'appropriation des notions du programme, et son utilisation doit être privilégiée. »

« Un modèle de **calculatrice programmable**, avec **écran graphique**, comportant les fonctions statistiques à deux variables et l'accès aux **lois de probabilité** du programme du cycle terminal, permet de mettre en œuvre ces exigences. »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Utilisation d’outils logiciels : trois modalités

« L'utilisation des outils logiciels intervient selon **trois modalités** :
- par le professeur, en classe, avec un dispositif de visualisation collective ;
- par les élèves, sous forme de travaux pratiques de mathématiques ;
- dans le cadre du travail personnel des élèves hors de la classe. »

Diversité de l’activité des élèves : les situations

« Les activités proposées en classe et hors du temps scolaire prennent appui sur la **résolution de problèmes essentiellement en lien avec d'autres disciplines**. »

« Il convient de privilégier une approche des notions nouvelles par l'étude de **situations concrètes**. »

« L'appropriation des concepts se fait **d'abord au travers d'exemples avant d'aboutir à des développements théoriques**. »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Evaluation des élèves : travaux hors temps scolaire

« Les **travaux hors du temps scolaire** sont impératifs pour soutenir les apprentissages des élèves et sont essentiels à leur formation. Fréquents, de longueur raisonnable et de nature variée, ils sont conçus de façon à prendre en compte les aptitudes des élèves. »

Evaluation des élèves : évaluer les TICE

« Les modes d'évaluation prennent également des formes variées. En particulier, **l'aptitude à mobiliser le tableur et la calculatrice dans le cadre de la résolution de problèmes est à évaluer**. »

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Comparaison des contenus de 1ère STG et de 1ère STMG

« En plus » : capacités d'**algorithmique** signalées par le symbole losange.

Feuille de calcul : pas de changement notable. Les capacités attendues sont mieux ciblées.

Information chiffrée : pas de changement notable.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr

Les contenus de la partie SUITES ET FONCTIONS

En moins	En plus
Expression du terme général d'une suite arithmétique ou géométrique.	Approche générale des suites. Calculer un terme de rang donné à l'aide d'un tableur ou d'un algorithme.
Fonction racine.	
$f(x) = k$; $f(x) < k$; $f(x) > k$ pour f autre que polynôme de degré inférieur ou égal à 3.	Equation du second degré, signe du trinôme.
Systèmes d'équations linéaires.	Dérivée des fonctions polynômes de degré 2 et 3.

www.ac-creteil.fr

Les contenus de la partie STATISTIQUE ET PROBABILITES

En moins	En plus
Evénements, probabilité d'un événement. Réunion et intersection d'événements. Tableaux croisés d'effectifs (fréquence conditionnelle).	Schéma de Bernoulli. Loi binomiale. Echantillonnage et prise de décision à l'aide de la loi binomiale.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
www.ac-creteil.fr